

## Enquête de la Direction de la santé publique de Montréal et risque pour la population

Une récente enquête menée par le service des enquêtes en exercice illégal a mis en lumière que monsieur Dashdorj Bayasgalan, aussi connu sous le pseudonyme de Dr BA, a posé des gestes s'apparentant à de l'acupuncture sans jamais avoir été membre de l'Ordre.

Lors de l'enquête, l'Ordre a fait un signalement à la Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal concernant une menace à la santé de la population et un risque d'infection a été constaté. La réutilisation d'aiguilles ainsi que d'autres mauvaises pratiques relatives à l'hygiène et à l'asepsie expliquent le fait que la DRSP a entrepris de contacter les personnes ayant eu recours aux services de M. Bayasgalan afin d'effectuer un dépistage de manière préventive.

- Si vous pensez être l'une de ces personnes, vous pouvez prendre rendez-vous pour le dépistage au Point de service local Côte-Saint-Luc (6900, boul. Décarie, Montréal) en appelant au 514-734-9911 ou en ligne sur <https://clicsante.ca>.
- Si vous êtes préoccupés pour votre santé, communiquez avec Info-Santé au 8-1-1.
- Si vous désirez en savoir plus sur la procédure mise en place par la DRSP, vous pouvez visiter le site web <https://santemontreal.qc.ca/population/>.

### Sécurité de l'acupuncture

L'acupuncture, pratiquée par un professionnel membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec et selon les protocoles établis, est sécuritaire. C'est pourquoi il est important de s'assurer de faire appel à un membre de l'Ordre avant d'entreprendre un traitement d'acupuncture. Vous pouvez vérifier si une personne est membre ou non sur notre site : <https://portail.o-a-q.org/ext/oacuq/tm/repertoire/trouverMembre.zul>

Pour toute autre question concernant la sécurité de l'acupuncture, consultez notre [Foire aux questions](#).